



Association de parents  
et de professionnels autour  
de la personne polyhandicapée

## L'AP<sup>3</sup> au fil des jours – Mars 2006

### Les activités

#### L'AP<sup>3</sup> Plouf !

- Les séances dominicales au « Neptune » (27 av. de la Croix Rouge à 1420 Braine l'Alleud) continuent pendant le premier semestre de 2006. L'entrée est fixée à **2 €** pour tous ceux qui se mouillent (gratuité pour les moins de trois ans). Nous vous attendons dès 15h et jusqu'à 18h. Les prochaines dates : **les dimanche 12 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin 2006.**

Infos complémentaires : contacter Elisabeth Renard au 067/77.28.80 ou Michèle Rouge au 02/653.60.20

- L'AP<sup>3</sup> Mons-Hainaut organise toujours parallèlement des séances à la Piscine Communale de Bernissart (Centre Omnisport du Préau), rue des Préaux – 7320 Bernissart. Prochaines séances **les dimanche 19 mars, 21 mai et 18 juin 2006** de 15 à 18 heures.

Renseignements : Michel Delhaye au 065/62.11.44 ou Gaëtan Renouard au 068/55.39.93.

- En collaboration avec la Ville de Namur, l'antenne namuroise de l'AP<sup>3</sup> organise depuis septembre 2005 des séances le dimanche après midi de 15 à 18 heures, à la piscine municipale de Jambes, rue d'Enhaive 136-148 à 5100 Jambes.

Les dates pour l'année 2006 : **les dimanche 26 mars, 30 avril, 28 mai, 24 septembre, 29 octobre, 26 novembre et 17 décembre.**

Prix d'entrée pour ceux qui se mouillent :

Membre de l'AP<sup>3</sup> : 2,00 €

Non membre : 2,50 € (entrée gratuite pour les moins de 3 ans)

Personne de contact : M. Daniel Roensmaens au 081/43.45.41 – [d.roensmaens@ap3.be](mailto:d.roensmaens@ap3.be)

#### Les « Jeudis de l'AP<sup>3</sup> »

- La prochaine conférence-débat aura lieu **le jeudi 20 avril à 20h** dans les locaux de l'asbl **Travail et Vie, 40 Digue du Canal à 1070 Anderlecht à Bruxelles (Anderlecht)**. Elle sera consacrée à la :

**" Dévolution des biens vers la personne polyhandicapée et gestion de ses biens "**

Marie-Pierre GERADIN, licenciée en droit et en notariat, présentera les différentes possibilités en matière de succession et Daniel TRESEGNIE, Conseiller général du Service Public fédéral Sécurité Sociale, Direction générale Personnes handicapées traitera des aspects fiscaux et sociaux de la législation en matière d'allocations aux personnes handicapées.

L'adresse : **Travail et Vie, 40 Digue du Canal à 1070 Anderlecht**

P.A.F. : 2,00 €

Infos et réservations :

Maison de l'AP<sup>3</sup> : 02/215 51 92 du lundi au vendredi de 9h30 à 16h

## Le souper de Pâques de l'AP<sup>3</sup> Hainaut

- L'AP<sup>3</sup> Hainaut vous convie le **samedi 22 avril 2006 à 19 heures** à son 4<sup>ème</sup> souper de Pâques.

Au menu :

- Apéritif AP3
- Pâté en croûte et sa garniture
- Jambon braisé, sauce au miel, crudités et croquettes
- Tarte artisanale

L'adresse :

Salle "MAISON DU DOMISSART"

Rue des Juifs, 39

7950 Grosage (Chièvres)

Le prix est de 14,00 € pour les adultes et de 8,00 € pour les enfants à verser sur le compte n° **001-3824890-62** (réservation obligatoire avant le 8 avril 2006)

Infos :

Michel Delhaye au 065/621144 - [micheldelhaye@skynet.be](mailto:micheldelhaye@skynet.be)

Gaëtan Renouard au 068/55 39 93

Maison de l'AP<sup>3</sup>

## Ateliers « répit » et récréatifs

- Nos ateliers répit destinés à tous les enfants, adolescents et adultes polyhandicapés continuent.  
L'accompagnement est assuré les jours ouvrables dans nos locaux **entre 9h30 et 16 h** par Muriel, notre éducatrice spécialisée.
- Les ateliers récréatifs du samedi seront dorénavant dédoublés : un samedi par mois sera consacré aux plus jeunes (jusqu'à 14 ans), l'autre accueillera les adolescents de plus de 14 ans et les adultes. Prochaines dates :
  - pour les plus jeunes (jusqu'à 14 ans) :  
les samedis **15 avril, 20 mai et le 17 juin 2006** de 9h30 à 17h, sur rendez-vous.
  - pour les adolescents de plus de 14 ans et les adultes :  
les samedis **1<sup>er</sup> avril, 6 mai et 3 juin 2006** de 9h30 à 17h, sur rendez-vous.
- Les parents désirant partager avec leur enfant le goûter de 16h sont invités à le faire savoir en début de journée.
- Accueillir l'enfant polyhandicapé avec des activités spécifiques dans un cadre adapté à son handicap permet à la famille de souffler et à l'enfant de bénéficier de nos compétences. Les ateliers sont diversifiés : cela peut être de la relaxation, du massage, des stimulations sensorielles dans notre « Cocon » comme une animation de marionnettes, de la cuisine ou une promenade. Nous fourmillons d'idées...
- Les conditions pour bénéficier de ces services sont :

- ⇒ Se faire membre de l'AP<sup>3</sup>
- ⇒ Etre en ordre d'assurance familiale (fournir une copie du contrat)
- ⇒ Régler la somme de 7,50 € par séance ou 15,00 € par journée pour les ateliers répit
- ⇒ Régler la somme de 20,00 € pour les ateliers récréatifs du samedi

## Le Centre de ressources

- Un centre de ressources sur le polyhandicap est ouvert à toute personne intéressée, parent, professionnel, étudiant... Une documentation spécialisée - ouvrages de référence, actes de colloques, thèses de fin d'études, périodiques, etc. - est disponible en prêt. Si le type d'information recherchée n'est pas disponible en nos murs, un fichier de personnes-ressources nous permettra de réorienter votre recherche.  
Le prêt de documents est gratuit pour toute personne inscrite au centre de ressources. Montant de l'inscription : 4 € pour une année académique.

## Agenda - Divers

- **L'opération Delhaize Community Week**  
Afin de réunir quelques ressources financières pour ses actions, l'AP<sup>3</sup> a obtenu cette année encore le bénéfice d'une opération "**Community week**" chez **Delhaize**.  
Chaque titulaire d'un passeport "Community week" permettra à l'AP<sup>3</sup> de recevoir 5% du montant de ces achats dans un magasin Delhaize Le Lion, **entre le 10 et le 16 avril 2006** (semaine de Pâques).  
  
Si vous souhaitez soutenir l'AP<sup>3</sup> en participant à cette opération, veuillez nous renvoyer par la poste, par courriel ou par fax (au **02/215 48 25**) le talon-réponse que vous trouverez au bas du document ci-joint.
- **La Kangoeroebeurs**  
Ce salon du matériel adapté pour l'enfant handicapé se tient les :
  - **vendredi 21 avril** de 13.00 à 19.00h
  - **samedi 22 avril** de 10.00 à 18.00h  
L'adresse : Gemeentehallen, Klossterstraat à 9820 Merelbeke  
Prix : 3,00 € (gratuit pour les moins de 12 ans)  
Renseignements : + 32 (0)9 232 53 53 ou [www.dekangoeroe.be](http://www.dekangoeroe.be)
- **Spectacle « Sois belge ...et tais-toi, 176 – 26 » le samedi 6 mai 2006 – soirée de gala de l'asbl HOPPA.**  
  
L'asbl **HOPPA** a été créée il y a 10 ans par un petit groupe de parents d'enfants polyhandicapés et de professionnels.  
  
Cette association a pour but la création d'un centre d'**Hébergement Occupationnel** pour des **Personnes Polyhandicapées Adultes** en région bruxelloise.  
  
Au sein de cette région n'existe à l'heure actuelle aucune institution susceptible d'accueillir des personnes atteintes d'un tel handicap. Ce qui signifie que tous les enfants polyhandicapés atteignant l'âge adulte doivent, soit être placés dans des centres loin de leur famille, soit

retourner à la maison Cette dernière solution n'en est vraiment pas une, vu la lourdeur de la prise en charge de ces personnes tellement dépendantes et l'âge de leurs parents à ce moment.

**Grâce à la mise à disposition par la Cocof d'un terrain situé à Berchem-Ste-Agathe au moyen d'un bail emphytéotique, le projet HOPPA va enfin pouvoir rentrer dans une phase de concrétisation.**

L'asbl travaille actuellement avec l'administration sur un planning de construction très serré : la première pierre du centre de jour sera déposée pour la fin 2007 - début 2008 !

Pour fêter cette nouvelle étape, HOPPA organise une soirée de gala avec la Compagnie Victor dans le spectacle « Sois Belge ...et tais-toi, 176 – 26 » **le samedi 6 mai 2006 à 20 h en la salle du Centre Culturel d'Uccle, rue Rouge, 47 à 1180 Bruxelles**, avec l'aimable participation d'Anne Delvaux, journaliste à la RTBF.

Renseignements et réservations au **0475/800 869**

Prix : **de 25,00 à 30,00 €** suivant les places

Paiement : par virement sur le compte **191-2080352-56**

**Veillez mentionner en communication : réservation X places ou don**

Votre participation à cette soirée sera non seulement une manière de manifester votre solidarité au projet, mais aussi l'occasion de passer un bon moment entre amis.

Si vous ne pouvez venir au spectacle mais que vous souhaitez manifester votre sympathie, vous pouvez effectuer un don à l'a.s.b.l. **HOPPA** au compte : 191-2080352-56.

Une attestation fiscale vous sera envoyée pour tout don supérieur à 30,00 EUR, afin que vous puissiez le déduire de vos impôts.